

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Charte Demain la Terre

**Deux entreprises commercialisent leurs produits avec mention
« SANS résidu de pesticide détecté »
et « cultivé SANS pesticide de synthèse »**

Pour aller toujours plus loin dans son engagement vers une agriculture respectueuse des hommes et de l'environnement, l'association Demain la Terre a lancé le 25 février dernier à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, deux nouveaux critères : « SANS résidu de pesticide détecté » et « cultivé SANS pesticide de synthèse ». Ces deux nouveaux critères optionnels viennent s'ajouter aux 60 autres proposés par la Charte Demain la Terre. Ils répondent à la volonté des agriculteurs de réduire leur utilisation de pesticides et à une demande sociétale forte pour des produits respectueux de la santé et de l'environnement.

**Dans la continuité de ce lancement,
deux premières entreprises lancent la commercialisation de leurs
produits avec étiquetage « SANS résidu de pesticide détecté »
et « cultivé SANS pesticide de synthèse ».**



Le Jardin de Rabelais



Implantée depuis 1989 au cœur de la Vallée de la Loire, l'entreprise « Le Jardin de Rabelais » est devenue la référence sur le marché de la tomate cerise et de la tomate grappe.

Après l'audit réalisé par un organisme indépendant dans le cadre du cahier des charges Demain la Terre, Le Jardin de Rabelais a validé le critère «cultivé SANS résidu de pesticide de synthèse» qui représente un engagement sur le moyen de production.

Les produits fraîchement étiquetés sont en rayon ! Grâce au logo dédié au nouveau critère, le consommateur peut identifier en magasin les tomates certifiées Demain la Terre et issues d'une pratique de production davantage respectueuse de l'environnement.



Fruits Rouges & Co.

Créée en 1990, FRUITS ROUGES & Co. est spécialisée dans la production et commercialisation d'une gamme complète de petits fruits frais, de fruits surgelés et de purées/coulis de fruits. Ces produits sont destinés à un large panel de clients, en France et à l'export : grande distribution, grossistes, boulangers/pâtisseries, industriels, restaurateurs....

Après l'audit réalisé par un organisme indépendant dans le cadre du cahier des charges Demain la Terre, Fruits Rouges & Co. ont validé le critère «SANS résidu de pesticide détecté» qui permet de valoriser les produits dans lesquels aucun résidu de pesticide n'a été détecté lors des contrôles. Les produits étiquetés sont d'ores et déjà en rayon! Grâce au logo dédié au nouveau critère, le consommateur peut identifier en magasin les fruits rouges sans résidu de pesticide détecté.

Pour rappel, l'engagement des producteurs adhérents dans l'intégration de ces nouveaux critères se fait sur la base du volontariat. 9 autres entreprises impliquées dans la Charte Demain la Terre sont en cours d'audit sur les deux nouveaux critères.

L'Association Demain la Terre, créée en 2004, rassemble aujourd'hui 14 entreprises agricoles fruits et légumes, réunies autour d'une même vision de l'agriculture et du développement durable, alliant environnement/biodiversité, économie et social. Demain la Terre a développé son propre cahier des charges, la Charte Demain la Terre®, qui vise à apporter aux consommateurs les preuves crédibles de l'engagement des producteurs, axée sur trois priorités : la santé, la qualité et le respect des Hommes et de l'environnement. Son application est contrôlée annuellement par un organisme indépendant. Plus de 165 000 tonnes de fruits et légumes sont « certifiés » Demain la Terre. C'est la référence RSE en agriculture fruits et légumes, une troisième voie avec l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Demain la Terre est un des membres-fondateurs du Collectif de la Troisième Voie des Filières Agricoles Responsables.

Demain la Terre, pour des fruits et légumes responsables plus sains, plus sûrs, pour tous !